

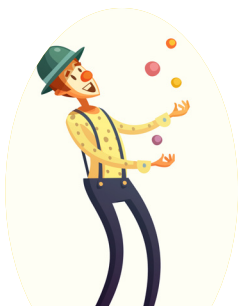


Du 21 au 31 octobre



Thème :

# LE CIRQUE



JONGLAGE



CLOWNS



MAGIE



ACROBATES

CREATION DE  
COSTUMES



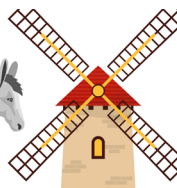
MAQUILLAGE



# SORTIE LE 22 OCTOBRE



**LES  
MERCREDIS**  
7H30 - 18H30



**Thème de l'année :**

**Ouverture hors  
vacances scolaires :**  
l'Accueil de Loisirs est  
ouvert tous les mercredis  
de 7h30 à 18h30



Au programme : visite chez les éleveurs et producteurs du territoire, activités sur le thème des animaux, création d'un documentaire animalier.

# S'inscrire

## Les documents d'inscription peuvent être retirés :

- > à l'Accueil de Loisirs
- > à la Communauté de communes

Les documents sont téléchargeables sur le site Internet de la Communauté de communes : [www.paysdetroncais.fr](http://www.paysdetroncais.fr)

## La 1ère inscription :

Elle se fait auprès de la directrice de l'Accueil de Loisirs, sur rendez-vous.

## Les pièces à fournir :

- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- > Carnet de santé du/des enfants;
- > Copie de toutes les pages de l'avis d'imposition 2018 des 2 parents;
- > N° d'allocataire CAF ou MSA;
- > Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle;
- > Fiche de renseignements avec photo;
- > Fiche sanitaire;
- > Règlement intérieur signé;
- > Fiche d'inscription;
- > Justificatif d'emploi des 2 parents.

**Directrice de l'Accueil de Loisirs :**  
**Carole SYLVAIN**

Tel : 06-85-73-98-78

contact : 04.70.67.59.43

## Fonctionnement

L'Accueil de Loisirs peut accueillir 50 enfants de 3 à 11 ans.

Ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.  
Fermé les vacances de Noël et les jours fériés.

Les enfants sont accueillis à la journée ou la demi-journée.

## Tarifs

Une tarification horaire est appliquée suivant le barème Caf

Les tarifs sont compris entre 0,20€ et 1,46€ de l'heure (Selon les revenus des foyer).

Prestations facturées en supplément:

-Repas : 2,70€  
-Goûter : 0.20€

Prestations annexes ponctuelles laissées au libre-choix des familles, Voir le bulletin d'inscription (sortie, camp...).



## Conditions d'inscription :

- > 2 mercredis minimum par période.
- > 3 jours minimum pendant les vacances scolaires.
- > 1 semaine par mois minimum pour Juillet et Août.